

Ministère d'État  
à l'attention de Monsieur Luc Frieden, Premier Ministre

Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)  
à l'attention de Monsieur Michel Reckinger, Président

Union des syndicats OGBL-LCGB  
à l'attention de Madame Nora Back, Présidente OGBL  
et de Monsieur Patrick Dury, Président LCGB

Confédération Générale de la Fonction Publique (CGFP)  
à l'attention de Monsieur Romain Wolff, Président fédéral

Chambre d'Agriculture  
à l'attention de Monsieur Christian Hahn, Président

Envoi par courriel

Luxembourg, le 29 juillet 2026

**Objet :** Contribution de l'OAI aux mesures du « Booster fir de Wunnengsbau » – prise en compte des prestations intellectuelles dans les dispositifs de soutien au logement

Participation de l'OAI au comité de suivi logement dans le cadre du « Resilienzpak 2026 »

Monsieur le Premier Ministre,  
Madame, Messieurs,

L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) souhaite saluer les orientations retenues par les partenaires de l'Accord tripartite du 8 juin 2026 pour répondre aux défis du logement, ainsi que les mesures présentées par le Gouvernement le 16 juillet 2026 dans le cadre du « Booster fir de Wunnengsbau ». Ces initiatives traduisent une volonté commune de soutenir durablement la construction de logements, de faciliter l'accès au logement et de renforcer l'offre disponible au Luxembourg.

L'OAI partage pleinement cette ambition et considère que les objectifs poursuivis en matière de logement passent également par un soutien adéquat aux phases de planification, de conception et d'études. C'est à ce stade que se prennent les décisions déterminantes pour la qualité, la durabilité et la viabilité économique des projets. Dans cette optique, l'OAI souhaiterait soumettre à votre réflexion la mise en place d'aides ciblées en faveur des prestations d'architectes et d'ingénieurs directement liées aux projets de logements soutenus dans le cadre de l'Accord tripartite et du « Booster fir de Wunnengsbau ».

Cette approche pourrait être envisagée en priorité pour les logements destinés à la location qui bénéficient désormais de mesures de soutien spécifiques. Encourager l'investissement dans les phases de conception et d'études contribuera non seulement à accroître l'offre locative, mais également à favoriser la réalisation de logements répondant aux exigences actuelles en matière de qualité, de durabilité et d'adaptation aux besoins futurs.

Au-delà du soutien apporté aux projets individuels, une telle mesure renforcera l'efficacité globale des politiques publiques en matière de logement. En favorisant une prise en compte précoce des enjeux techniques, environnementaux et économiques, elle permettra d'optimiser les investissements, de limiter les risques d'adaptations ultérieures et de contribuer au développement d'un parc immobilier plus résilient et durable. Elle

constituera ainsi un complément cohérent aux mesures engagées par les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Par ailleurs, l'OAI accueille très favorablement la mise en place d'un **comité de suivi consacré au logement**, qui constitue un cadre privilégié de concertation et d'évaluation des mesures mises en œuvre.

Compte tenu de l'expertise de ses membres, impliqués quotidiennement dans la conception et la réalisation de projets à travers l'ensemble du territoire national, **nous nous permettons de vous demander d'associer l'OAI aux travaux de ce comité**. Cette participation permettra d'apporter une expertise de terrain complémentaire aux réflexions relatives à l'amélioration de l'offre de logements, à la qualité du cadre bâti, à la simplification des procédures et à l'atteinte des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics.

L'OAI se tient naturellement à la disposition du Gouvernement et des partenaires concernés pour approfondir ces propositions et contribuer, dans un esprit constructif, à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions favorisant une offre de logements durable, qualitative et adaptée aux besoins du pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, Madame, Messieurs, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Conseil de l'Ordre

Michelle FRIEDERICI  
Présidente



Patrick NOSBUSCH  
Vice-Président



Pierre HURT  
Directeur

